



Procès-verbal de la réunion de la  
Commission canadienne de sûreté nucléaire  
(CCSN) tenue le 25 juin 2018

Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le lundi 25 juin 2018, à compter de 13 h, au Complexe récréatif de Pickering, 1867, chemin Valley Farm, Pickering (Ontario).

Présents :

M. Binder, président  
S. Demeter  
M. Lacroix  
K. Penney  
R. Velshi  
T. Berube

M. Leblanc, secrétaire  
L. Thiele, avocate générale principale  
P. McNelles, rédacteur du procès-verbal

Les conseillers de la CCSN sont : R. Jammal et G. Frappier

D'autres personnes contribuent à la réunion :

- Ontario Power Generation : P. Herrera, S. Smith et B. Vulcanovic

### Constitution

1. Étant donné que l'avis de convocation (CMD 18-M27) a été envoyé en bonne et due forme et que tous les commissaires permanents sont présents, la séance est reconnue comme étant légalement constituée.
2. Depuis la réunion de la Commission tenue le 28 mai 2018, les documents à l'intention des commissaires (CMD) 18-M27 à 18-M29 et 18-M33 ont été distribués aux commissaires. Des précisions sur ces documents figurent à l'annexe A du procès-verbal.

### Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour, le document CMD 18-M28, est adopté tel qu'il est présenté.

Président et secrétaire

4. Le président agit à titre de président de la réunion de la Commission, aidé de M. Leblanc, qui fait office de secrétaire. Le rédacteur du procès-verbal, via webdiffusion, est P. McNelles.

Procès-verbal de la réunion de la CCSN tenue le 28 mai 2018

5. Le procès-verbal de la réunion de la Commission tenue le 28 mai 2018, CMD 18-M29, est approuvé.

RAPPORTS D'ÉTAPE

Rapport d'étape sur les centrales nucléaires

6. En ce qui a trait au document CMD 18-M33, qui comprend le rapport d'étape sur les centrales nucléaires, le personnel de la CCSN fait le point sur les éléments suivants :
  - La tranche 4 de la centrale nucléaire de Bruce est retournée à sa pleine puissance à la suite d'un arrêt prévu pour entretien.
  - La tranche 3 de la centrale nucléaire de Darlington est retournée à sa pleine puissance à la suite d'un arrêt prévu pour entretien.
  - La tranche 4 de la centrale de Darlington a été mise à l'arrêt le 22 juin 2018 pour effectuer des travaux d'inspection planifiée sur le circuit caloporteur primaire.
  - La tranche 4 de la centrale nucléaire de Pickering a été mise à l'arrêt le 22 juin 2018 en raison du gel d'un des ordinateurs de commande numérique (OCN), et le personnel de la CCSN a été informé de la situation conformément au permis d'exploitation de la centrale de Pickering. À la suite de cet arrêt, la tranche 4 fonctionnait à 1,3 % de sa pleine puissance et était surveillée par le personnel de la CCSN pendant sa progression vers un retour à sa pleine puissance. Il n'y a eu aucune incidence pour la santé et la sécurité des travailleurs et du public ni pour l'environnement en raison de cet événement.
  - La tranche 8 de la centrale de Pickering fonctionnait à 59,9 % de sa pleine puissance, à la suite d'un arrêt, et progressait vers un retour à sa pleine puissance.

*Pickering*

7. La Commission note que la tranche 8 de la centrale de Pickering a fait l'objet d'un arrêt imprévu le 7 juin 2018 pour effectuer des réparations sur l'équipement de l'appareil de chargement du combustible, et demande des renseignements supplémentaires à ce sujet. Le représentant d'OPG explique que l'équipement en question est spécifique à la tranche 8 et que l'arrêt était dû à un blocage de la circulation dans l'appareil de manutention du combustible. Le représentant d'OPG confirme que la tranche 8 a ensuite été remise en service, suivant la résolution de ce problème.
  
8. La Commission demande des renseignements supplémentaires concernant l'arrêt de la tranche 4 de Pickering en raison du gel d'un des OCN. Le représentant d'OPG informe la Commission que l'arrêt était en fait dû à un problème de performance humaine, car un membre du personnel de la salle de commande n'a pas suivi la procédure d'exploitation appropriée, ce qui a causé le gel d'un des OCN. Le représentant d'OPG mentionne qu'il n'y a eu aucun problème fonctionnel avec les OCN et que les deux OCN ont été redémarrés et fonctionnaient adéquatement par la suite. La Commission note qu'une erreur humaine mineure a entraîné l'arrêt du réacteur. Le personnel de la CCSN déclare qu'il n'y a eu aucune préoccupation en matière de sûreté relativement à cet événement et que la Commission recevra les leçons tirées de cet événement une fois que l'enquête d'OPG sera terminée.

**SUIVI**  
Nov. 2018

*Darlington*

9. La Commission demande à quel moment le rapport d'événement détaillé concernant l'événement de contamination interne à la centrale de Darlington (exposition aux rayons alpha)<sup>1,2,3</sup> sera présenté à la Commission. Le personnel de la CCSN fournit des renseignements supplémentaires sur les calculs de doses et mentionne qu'OPG a préparé un rapport d'événement détaillé que le personnel de la CCSN a examiné. Le personnel de la CCSN confirme que le rapport d'événement détaillé sera présenté à la réunion publique de la Commission en août 2018.

**SUIVI**  
Nov. 2018

<sup>1</sup> Rapport initial d'événement (RIE) de la CCSN – CMD 18-M14, *Darlington Refurbishment – Retube Waste Processing Building – Internal Contamination Event*, mars 2018.

<sup>2</sup> Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le 15 mars 2018, paragraphes 25 à 31.

<sup>3</sup> Procès-verbal de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tenue le 4 avril 2018, paragraphes 7 à 9.

Mise à jour concernant les incendies en Saskatchewan

10. Le personnel de la CCSN présente une mise à jour verbale concernant les feux de forêt qui font rage dans la province de la Saskatchewan à proximité de certaines mines d'uranium. Il n'y a aucun CMD pour cette mise à jour.
11. Afin de répondre aux préoccupations potentielles concernant la sûreté nucléaire que posent ces feux de forêt, le personnel de la CCSN signale que l'incendie a débuté près de la mine d'uranium de McArthur River (mine de McArthur), dont les activités de production étaient déjà suspendues<sup>4</sup>. Le personnel de la CCSN confirme que la mine de McArthur a été adéquatement conçue pour résister aux dangers naturels, qu'elle était fin prête pour y faire face et qu'il n'y a eu aucun problème de sécurité pour les travailleurs ou l'environnement.
12. Interrogé à savoir si les feux de forêt étaient sous contrôle, le personnel de la CCSN répond que l'incendie près de la mine de McArthur est actuellement sous contrôle et mentionne que l'état d'un feu de forêt peut varier beaucoup au fil du temps en raison des changements dans les conditions environnementales. Il ajoute que la mine est adéquatement préparée dans le cas où l'incendie changerait de trajectoire et se rapprocherait de l'installation.

Clôture de la réunion publique

13. La réunion est levée à 13 h 15.

  
\_\_\_\_\_  
Rédacteur du procès-verbal

29. 08. 2018  
\_\_\_\_\_  
Date

  
\_\_\_\_\_  
Secrétaire

28. 08. 2018  
\_\_\_\_\_  
Date

<sup>4</sup> Mine de McArthur River – Cameco suspendra la production aux établissements de Key Lake et de McArthur River, CCSN, 8 novembre 2017. < <http://nuclearsafety.gc.ca/fra/uranium/mines-and-mills/nuclear-facilities/mcarthur-river-lake/index.cfm> >

## ANNEXE A

18-M27	2018-06-06	e-Docs 5552847
Avis de convocation à la réunion de la Commission du 25 juin 2018		
18-M28	2018-06-13	e-Docs 5552858
Ordre du jour de la réunion de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) qui aura lieu le lundi 25 juin 2018 au Complexe récréatif de Pickering, 1867, chemin Valley Farm, Pickering (Ontario)		
18-M29	2018-06-21	e-Docs 5561365
Approbation du procès-verbal de la réunion de la Commission tenue le 28 mai 2018		
18-M33	2018-06-20	e-Docs 5564471
Rapport d'étape sur les centrales nucléaires Mémoire du personnel de la CCSN		